Le capital social d'ASUAG

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 171

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1015814

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'ensemble du groupe, et qu'elle engage comme directeur-général un manager formé à l'école américaine, tiré de l'état-major Philip Morris Europe, M. Pierre Waltz, il doit être évident pour M. Robert F. qu'à plus ou moins longue échéance la réalité du pouvoir passera d'Omega, où il est, à la SSIH, où il n'est pas.

L'utilité d'un départ

Les dirigeants de Tissot, au Locle, ont vraisemblablement été placés devant une situation identique. Il n'est pas sûr d'ailleurs que M. Robert F. était préparé à l'époque pour affronter les méthodes dites modernes de management, qui s'appuient sur une analyse détaillée du produit et du marché. Le départ de M. Robert F. de la direction commerciale d'Omega a probablement permis d'accélérer le programme de centralisation adopté par SSIH. Celle-ci complète par ailleurs l'éventail de ses produits en absorbant notamment ESTH (Economic swiss time holding), sans arriver toutefois à emporter la mise avec MZM (Movado, Zénith, Mondia), car elle n'offre que des actions SSIH là où les Américains de Zénith Radio Corp. ont des dollars.

Chez le concurrent

Quelques mois après son départ d'Oméga, on retrouve M. Robert F. devenu « consultant » chez Ebauches/Longines/Rotary. Puis il passe au conseil d'administration d'ASUAG, pour devenir enfin directeur marketing de GWC (General Watch Co.). Cela n'est pas sans intérêt. Commercialement, Ebauches, Longines-Rotary et GWC forment toujours plus un tout.
Un tout qui est le principal concurrent de la SSIH !
On devine que la grande maison-tour qui se construit à Bienne est la matérialisation d'un programme complet de transformation du holding financier qu'était ASUAG en un holding industriel et commercial. C'est là une manière simple de répondre à tous ceux qui considéraient ASUAG comme un vaste organisme sans tête, condamné à le rester.
Cette évolution indique également que les conclusions du rapport de la Fédération horlogère sur la transformation d'ASUAG n'ont pas été retenues. L'époque est finie où il était possible de concevoir une reconversion en douceur de l'horlogerie. Le quasi-monopole dont dispose ASUAG en matière d'ébauches et de parties réglantes de la montre, doublé d'un management intégré pour l'ensemble des entreprises contrôlées, en fait un candidat au monopole complet.
Nul ne l'ignore plus. Et nul ne peut rester indifférent. A l'exception, évidemment, des pouvoirs publics qui s'apprêtent à renoncer à l'une des beaucoup, beaucoup, beaucoup trop rares participations qu'ils détiennent. Mais depuis quand quitte-t-on la représentation juste au moment où la pièce devient intéressante ?

4. Le capital social d'ASUAG

	Capital	*Prêt remboursable*
Confédération .	6 millions	7,5 millions
Banques . .	5 millions	15,5 millions
Industrie . .	5 millions	9,0 millions

A cela s'ajoutent 5 millions d'avances à fonds perdus de l'industrie. Les actions de la Confédération ont été remboursés jusqu'à concurrence de 1 fr. l'action.

AVS: l'initiative des partis bourgeois déjà débordée

Au centre des discussions des Chambres fédérales, la « dynamisation » des rentes. De quoi s'agit-il ? La caractéristique de notre économie, c'est que les salaires connaissent une augmentation régulière. D'abord, ils doivent être adaptés au coût de la vie; au-delà, les salaires réels sont améliorés, de 3 à 4 % ces dernières années.

L'amélioration des rentes destinées à compenser la hausse des prix ne se discute plus, publiquement du moins. La refuser signifierait qu'on ose ouvertement admettre la diminution du pouvoir d'achat des pensionnés de l'AVS ! En revanche, l'adaptation des rentes à l'évolution des salaires réels n'est pas encore admise. La majorité du Conseil national l'a refusée.

Le refus n'est pas défendable du point de vue de l'équité. Prenons un exemple simple, théorique, sans distinguer premier et deuxième pilier. Deux salariés travaillent côte à côte pendant trente ans. L'un, A, prend sa retraite en septembre; l'autre, B, en mars de l'année suivante, soit six mois plus tard. Au 1er janvier les salaires ont été améliorés de 10 %; disons, par hypothèse, que cela représente 2000 francs pour B. Sa retraite sera donc améliorée de 1200 francs par an. Admettons que A et B jouissent pendant vingt ans de leur pension, c'est donc un gain supplémentaire de 24 000 francs qu'obtiendra B par rapport à A, alors qu'ils ont travaillé côte à côte pendant trente ans, à six mois près.

La « dynamisation » des rentes, en adaptant les montants à l'évolution des salaires corrigerait cette inéquité.

La majorité bourgeoise l'a refusé. Mais elle a dû concéder des montants de rentes plus élevés. D'ores et déjà le 8 % de cotisation que les partis bourgeois voulaient inscrire comme limite afin de maintenir le premier pilier à un niveau bas dans la Constitution est dépassé. C'est une défaite importante, sinon spectaculaire.

La « dynamisation » des rentes est déjà inscrite dans les faits; les partis bourgeois n'ont remporté qu'une victoire à la Pyrrhus.